

AGENDA D'ETE : La LDH est active dans nos régions, profitez-en dans vos déplacements estivaux

TOUTES ET TOUS À CALAIS SAMEDI 7 JUILLET!

- ✦ Pour dire non à l'Europe des barbelés et des centres de rétention!
- ✦ Pour exiger l'ouverture des frontières avec l'Angleterre comme avec l'Italie!
- ✦ Pour exprimer notre solidarité internationale avec les migrants et réfugiés!
- ✦ Pour dire stop aux camps en Méditerranée!
- ✦ Pour crier notre haine envers ce gouvernement qui par sa politique répressive met en danger la vie des migrants et des jeunes de nos quartiers!
- ✦ Pour hurler notre honte devant le scandale et indolent marchandage de vies humaines qui mis en lumière l'épave de l'Épaveur!
- ✦ Pour revendiquer la légitimité des actions de soutien aux migrants!
- ✦ Contre la loi asile-immigration!

✦ POUR EXIGER LE PASSAGE VERS LONDRES DES MARCHEURS ET MARCHÈSES AVEC OU SANS-PAPIERS!

DE L'AIR, DE L'AIR, مرحبا، OUVRONS LES FRONTIÈRES!

MARCHE DES SOLIDARITES@GMAIL.COM / FB MARCHÉ DES SOLIDARITES
BLOG.MEDIAPART.FR/MARCHE DES SOLIDARITES

À Calais évidemment : Arrivée de la Marche Citoyenne Le samedi 7 juillet

LDH Amiens
LUN, 9 JUIL À 19:00 : **Irrintzina Le cri de la génération climat**
Ciné Saint Leu

XXXXX

LDH Strasbourg
La Ligue des droits de l'Homme vous conseille le merveilleux film d'animation Parvana, relatant l'enfance d'une petite fille en Afghanistan. Une très belle réalisation et une très belle histoire malheureusement bien réelle dans encore beaucoup de pays du monde, l'occasion d'en parler avec toute la famille.
Le film est diffusé tous les jours dans LES CINEMAS STAR DE STRASBOURG :
<http://www.cinema-star.com/film/the-breadwinner-0000/video/>

XXXXX

LDH Toulouse
La Ligue des Droits de l'Homme vient de saisir le Tribunal Administratif pour demander la suppression de la brigade récemment dégainée par Jean-Luc Moudenc. Grief : ses agents évoluent en civil alors que la loi oblige, selon la LDH, au port d'un uniforme clairement identifiable par la population.
<https://www.mediapart.fr/toulouse/enquete-toulouse/2018/07/03/toulouse-la-ligue-des-droits-de-l-homme-attaque-la-brigade-contre-les-incivilités/>

XXXXX

Permanence d'aide et d'information juridique des étrangers:
le samedi matin de 10h à 12h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013
contact : Jules-mathieu Meunier
julesm.meunier@yahoo.fr
06 41 67 35 06

Permanence étudiants étrangers (RUSF/LDH)
vendredi de 17h30 à 19h30 en salle B903, au 9e étage dans le centre PMF. 90, rue de Tolbiac, 75013.
rusfparis1@gmx.fr

Ligueurs au prétoire:
Contacts :
Alice Bertin
alicebertin@orange.fr
01 42 72 55 35
06 76 74 81 71
Sylvie Clavel
sylvie.clavel99@gmail.com

Diffusion des tracts:
Actuellement :
marchés Blanqui - Mouffetard et Maison Blanche, le dimanche matin, et d'autres, selon actualité et disponibilités - autres lieux selon les contenus traités
Contact : Germaine Grinspan - saxifrage5@orange.fr

RETOUR A PARIS :

samedi 4 août : à l'occasion des Gay Games, la Ligue des droits de l'Homme sera sur le village festif qui se tiendra sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Pour participer à tout ou partie de cette journée, ou si vous avez une question, envoyez un courriel à : julien.molesin@ldh-france.org

samedi 8 septembre: La section tiendra un stand au Forum des associations du 13ème, boulevard Blanqui, de 10h à 17h.
N'hésitez pas à participer à l'installation du stand et à son animation. Merci.

LES EMISSIONS SUR RADIO LIBERTAIRE 89.4 FM
Chaque mois, une section de la Ligue des Droits de l'Homme est invitée à construire une émission de deux heures, diffusée le vendredi dans le cadre de "L'invité du vendredi" de 19h à 21h.
Radio Libertaire stocke maintenant ses émissions en MP3 sur son site.

Ligue des droits de l'Homme
"La LDH : 120 ans... toujours là ! Témoignages de la vie d'une section."

120 ans de l'émission réalisée par notre section, et mise en ligne en juillet. Les intervenants seront des membres de la section, sous la houlette de **Iyob Eskender**.

Merci à Eskender pour ce lien:

<https://hearthis.at/esk75-pr/radio-libertaire-2018>



ATTENTION CHANGEMENT DE JOUR !

Prochaine réunion de section le mardi 18 septembre à 19h30

Quelles suites pour nos actions contre la loi Immigration/ Asile ?

À la Maison des de la Vie Associative et Citoyenne
11, rue Caillaux 75013 - Paris
M° Maison Blanche ligne 7

RESF
Permanences:
tous les samedis de 10h à 12h
les 2ème et 4ème sur rendez-vous mercredis de 15h à 17h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013
contact : jvaudenay@gmail.com

Groupe Etudiants:
contact :
Hadrien : hadrien-12@live.fr

Actualités

de la section Paris 5ème - 13ème



n° 81 - juillet 2018

LES DERNIERES ACTIONS

Le 17 juin la marche citoyenne des migrants était accueillie à Austerlitz, après bien d'autres étapes, et avant de se



rendre à Bastille puis à République.

Ouvrons les frontières !

Rassemblement face au Sénat contre le vote de la loi asile-immigration - mardi 26 juin 2018 à 17h30
Compte-rendu fait par Michèle et Gérard Faÿ pour le collectif Immigration-Asile

"Nous étions de fait moins nombreux que le 19 lorsque le Sénat entamait la discussion du projet de loi Asile-Immigration mais il était important que nous renouvelions la protestation. La sénatrice Esther Benbassa est venue un moment assurer le lien avec l'Assemblée. Le ministère de l'intérieur devait redouter un beaucoup plus gros rassemblement si l'on en juge le nombre de camionnettes de CRS dans les artères conduisant vers l'entrée du Sénat. On a tenu tête au cordon de CRS qui barraient le haut de la rue de Tournon pendant plus d'une heure, scandant comme d'habitude "Solidarité avec les sans papiers" ou "c'est pas les réfugiés, c'est pas les sans papiers, c'est la loi qu'il faut changer, variante de c'est Collomb qu'il faut virer..." Les seuls drapeaux brandis en nombre étaient ceux de Droits devant !! Présence des coordinations de travailleurs sans papiers 75,92, 93, 94, Vitry. Des militants de la CGT ont distribué un long tract dénonçant la situation de dizaines de milliers de travailleurs Sans Papiers "obligés d'accepter n'importe quel travail, à n'importe quel salaire", menacés d'être "jetés" à chaque instant. Exemple à l'appui, celui d'un employé de Monoprix à Malakoff : une situation comparable à celle des réfugiés-exilés-migrants après leur passage dans quelques-uns des CAES, CADA, CAO, CHRS, PRADHA..."

XXXXX

Des migrants hébergés dans le gymnase Bourneville-Kellerman

Suite aux évacuations de campements dans le nord de Paris des migrants ont été envoyés dans le gymnase **Bourneville-Kellerman** près de la porte d'Italie, entre le collège Évariste Gallois et le parc Kellerman. Des informations alarmantes sur les conditions d'accueil, d'hygiène, et d'alimentation ont circulé.

Le collectif Immigration-Asile a lancé un appel à constituer un **bureau volant et éphémère** devant le gymnase le **samedi 30 juin 2018 de 14h à 18h**, avec pour objectif de répondre aux interrogations des personnes migrantes et réfugiées sur leur situation personnelle et les démarches qu'elles peuvent, doivent effectuer.

Une collecte de vêtements était également organisée avec l'aide de la Ressourcerie.

Compte-rendu de Josée Lasselain et Anne Thibault :

" Moustapha nous tend la main : soudanais, il a le statut de réfugié mais se trouve à la rue ; depuis un mois, il est « accueilli » au gymnase Kellermann : avec cent autres compagnons, il partage un espace inadapté, une salubrité modeste et odorante, un petit déjeuner et un seul repas servi de 21h à 23h. Personne pour lui expliquer où et comment parvenir à trouver un logis et un travail ; des contacts, il en a eu à Nancy pendant son séjour au CADA et puis pffffffttt....

Hamid, lui, arrive vers nous, très survolté : il a bien compris qu'on pouvait peut-être lui expliquer sa situation ; il parle d'un accueil à Angers, pourtant les papiers indiquant son « dublinage » proviennent de la Haute Loire. Grands gestes et discours véhéments quand il comprend qu'en fait il devrait retourner en Italie ; même l'interprète n'arrive pas à suivre ses propos, le stress de cet homme est tel que lui donner l'adresse de la permanence juridique est-il une bonne idée....

Kamel s'approche : il sort une liasse de papiers parmi lesquels il faut repérer la décision de la Préfecture : le voilà ce papier qui dit que lui aussi est « dubliné » mais il a plus de « chance » : au bout de 18 mois, si on ne s'est pas fait prendre, on peut re-déposer une demande d'asile et ça, il va pouvoir le faire dans trois semaines ! Encore faut-il lui faire comprendre de ne pas accepter d'aller à la Préfecture avant cette date, d'éviter de sortir

Ils sont une centaine au gymnase Kellermann. Oui, ils sont illégaux, parvenus jusqu'ici au bout d'une route longue et amère. La « mise à l'abri » dont ils « bénéficient » ressemble beaucoup à la mise à disposition d'une politique de refoulement, soit directement soit en les laissant croupir sans information, le temps que leur possibilité de recours soit échue ? L'hypocrisie est totale d'autant que l'on brandit sans cesse nos valeurs !

Nous décidons d'organiser un rendez-vous juridique quelques jours plus tard. On apporte des vêtements fournis par une association et cela ouvre à des bouts de conversation, à des sourires et gestes amicaux ; une table est dressée où opèrent trois personnes formées au droit des étrangers et une interprète en arabe ; nous sommes quelques uns à encourager les migrants à se rapprocher de nos camarades mais n'être là qu'en secours logistique est particulièrement frustrant. Les contacts avec les gardiens du gymnase se sont améliorés : on peut désormais jeter un coup d'œil à l'intérieur du gymnase où l'on découvre un espace repas et un espace lits de camp ; nos visites répétées ont-elles fait que le lieu semble plus propre ? Une patrouille de police passe par là : nous sommes déjà sur la défensive ; en fait ils s'inquiètent de notre sécurité.... Par contre, les migrants, eux, se demandent quel lien nous avons avec la police, il faut donc reconstruire une confiance.

Le bilan pour nous : la complexité du droit des étrangers et son évolution permanente ; nos propres pré-supposés car aucun acteur n'est indemne de manipulation ; l'impossibilité de répondre aux questions par incompetence juridique et/ou linguistique....

Ne serait-il pas temps de construire un réseau d'interprètes pour ne pas compter toujours sur les mêmes ? Ne serait-il pas temps de former les citoyens que nous sommes pour que les juristes ne soient pas corvéables à merci ? Les migrations ne vont pas cesser, n'en déplaise à tous ces gouvernements comme le nôtre qui bâtissent résolument une absence de politique migratoire."

... et billet d'humeur de Alice Bertin :

"Un après midi au gymnase
Forte de mon expérience à la permanence juridique et assurée que j'aurai table et chaise, j' ai bravé distance et chaleur, pour écouter et aider les Migrants du gymnase .
Comme il se doit, je me présente, m'assieds et attends que questions me soient posées sur mes compétences et mes incompétences, sur les objectifs ... Rien!
J'attends silencieusement avec deux autres ligueuses 5/13 . Le silence est interrompu pour me signifier que je dois laisser ma chaise à X. Alors, bien soumise je m'assieds sur le bord d'un trottoir avec mes copines du 5/ 13 et j'attends que tout s'organise, mais rien n'est organisé pour les nouvelles recrues alors il me reste à repartir. "

XXXXX

« Une France qui accueille les migrant.e.s » :

Le collectif Paris 5/13 immigration-Asile a organisé, le 19 juin dernier, une réunion publique à l'occasion du passage à Paris de la marche solidaire et citoyenne.

Compte-rendu de Marianne Wolf

Une cinquantaine de personnes étaient présentes à l'école Fagon, autour de Jean-François Corty, directeur des opérations internationales de Médecins du Monde, qui vient de publier **La France qui accueille** avec le journaliste Dominique Chivot.

« Clémentine », de Nantes, qui avait marché de Lyon à Dijon et était venue accueillir la marche à Paris nous a fait part avec un enthousiasme communicatif de son expérience : 100 à 200 marcheuses et marcheurs selon les étapes, un accueil chaleureux et organisé à chaque étape par les associations locales, par contre peu d'accueil institutionnel au niveau des mairies.

Jean-François Corty nous a fait part de sa longue expérience, très concrète, auprès des réfugiés et d'une « France qui accueille », à contre-courant d'une France et d'une Europe qui cherche autant que possible à repousser.

J'ai noté quelques bribes de ces propos :

- La dénonciation du fait que les migrations ne soient abordées que sous l'angle de la sécurité alors qu'elles ont à voir avec la culture, l'éducation, la vie sociale...

- Le déni de démocratie que constituent les interventions de la France à l'étranger : le parlement y est peu associé et quand il l'est c'est la plupart du temps a posteriori. Or ces interventions ont des conséquences migratoires.

- Le fait de faire des migrants des boucs émissaires des difficultés actuelles.

- La nécessité de lier la question des migrants à la question sociale.

Le débat avec la salle a été d'autant plus intéressant que la plupart des intervenantes et intervenants participaient à des actions diverses auprès des migrants, de l'accueil chez eux à l'accompagnement en préfecture...

Affaire du lycée Arago

Compte-rendu de Marianne Wolf

L'assemblée générale qui s'est tenue le 22 mai au lycée Arago, en marge de la manifestation des fonctionnaires et de la mobilisation des étudiants contre Parcoursup, avait donné lieu à une centaine d'interpellations, dont celle de 27 mineurs. Des parents, des professeurs et des lycéens avaient dénoncé des pratiques dignes d'un « Etat policier » et des mesures de garde à vue disproportionnées.

La LDH a publié un premier communiqué le 28 mai :

"Une fois de plus, le gouvernement a choisi la répression contre le mouvement étudiant et lycéen. La Ligue des droits de l'Homme (LDH) proteste en particulier contre les violences subies par les élèves du lycée Arago venus manifester pacifiquement leurs inquiétudes à l'égard de Parcoursup et des réformes entreprises par le ministère de l'Education nationale.

L'évacuation des locaux du lycée par la police s'est accompagnée d'une réaction totalement excessive et violente des pouvoirs publics. Plus d'une centaine d'arrestations, des gardes à vue prolongées, l'absence d'information des parents pour les mineurs, en violation des règles du Code de procédure pénale : toutes ces mesures d'intimidation sont inacceptables dans un Etat de droit, et témoignent d'une volonté de dissuader toute forme de contestation.

Certains des jeunes du lycée Arago ont été présentés devant le tribunal, d'autres ont fait l'objet d'un rappel à la loi par le procureur. Rien ne peut justifier l'ampleur de cette répression, ni d'ailleurs l'usage disproportionné et injustifié de la force. Le gouvernement doit s'en expliquer et reconnaître les erreurs commises.

La LDH apporte, en conséquence, tout son soutien aux lycéens, aux parents, aux associations de parents d'élèves, et restera vigilante sur la révélation des conditions précises dans lesquelles cette opération de force s'est déroulée et sur les suites qui seront données aux différentes procédures."

... et un autre le 14 juin :

La Ligue des droits de l'Homme (LDH) appelle à rejoindre le rassemblement organisé le 15 juin 2018, à 12h00, sur le parvis du palais de justice de la porte de Clichy, en soutien aux interpellés du lycée Arago, jugés en comparution immédiate, à partir de 13h30, dans la 23^e chambre du tribunal correctionnel. Cette audience fait suite aux interpellations de cent vingt-trois mineurs et jeunes majeurs qui participaient à une assemblée générale pacifique au sein du lycée Arago et à la manifestation de soutien au service public le 22 mai 2018.

Les conditions indignes dans lesquelles ces interpellations, rétentions, placements en garde à vue puis déferrements sont intervenus ne sauraient se reproduire, s'agissant d'expression citoyennes relevant des droits constitutionnellement et conventionnellement garantis de manifestation et de réunion, malheureusement devenus des cibles d'un gouvernement qui a franchi des limites inacceptables dans un Etat de droit.

Par ailleurs, une commission d'enquête citoyenne est initiée par la Ligue des droits de l'Homme avec notamment le

Syndicat des avocats de France et le Syndicat de la magistrature visant à recueillir et à entendre de manière contradictoire les témoignages des familles, interpellés et professionnels intervenus au cours de ces procédures et à faire ainsi toute la lumière sur ces dramatiques événements.

Le peuple français ne peut accepter que l'Etat traite ainsi ses enfants en son nom.



Le 15 juin, quatorze de ces jeunes comparaissaient donc devant la 23^e chambre du tribunal correctionnel de Paris pour « participation à un groupement en vue de commettre des violences ou des dégradations » et « intrusion non autorisée ». Le procès a été repoussé au mois de décembre, la cour d'appel de Paris devant au préalable se prononcer sur la question de droit soulevé par les avocats qui estiment que le délit de « participation à un groupement » qui est reproché aux prévenus doit être considéré comme un « délit politique », au même titre que l'infraction de « participation à un attroupement », et qu'ils ne peuvent donc être jugés selon la procédure urgente de la comparution immédiate.

A lire sur le site de Médiapart:

Cet engagement de Simone Veil dont Macron n'a rien dit : son aide discrète aux résistants algériens

Une Tribune de Gilles Manceron, membre du comité central, coresponsable du groupe de travail « Mémoires, histoire, archives » de la LDH, ... et ligueur de notre section.

"Lors de l'entrée au Panthéon de Simone et Antoine Veil, Emmanuel Macron a rappelé le passé de déportée de Simone Veil et son combat pour les droits des femmes et pour l'Europe. Mais rien sur le fait que, durant la guerre d'Algérie, proche de femmes comme Germaine Tillon et l'avocate Nicole Dreyfus, et aussi d'hommes comme le Garde des sceaux Edmond Michelet et son conseiller Joseph Rovani, elle a sauvé la vie de nombreux détenus du FLN et amélioré leurs conditions de détention et celles de leurs soutiens dans les prisons françaises. (...)

Cette tribune est trop longue pour être publiée dans ce journal, mais vous pouvez la lire là :

<https://blogs.mediapart.fr/gilles-manceron/blog/010718/cet-engagement-de-simone-veil-dont-macron-n-rien-dit-son-aide-discrete-aux-resistants-algeriens>

Parution d'Hommes & Libertés n° 182



« 68. La tectonique de mai »

Juin 2018

Editorial

► **Démocratie et droits de l'Homme, un bien commun à construire**

Malik Salemkour

DOSSIER

68. La tectonique de mai

► **68. La tectonique de mai (introduction)**

Gérard Aschieri

► **Un "mai" de bouleversements**

Danielle Tartakowsky

► **"La grande récréation commencée en 1968" : mythe et réalité**

Yann Forestier

► **Mai 68 dans les entreprises : qu'en reste-t-il ?**

Michel Miné

► **Un catalyseur des luttes féministes**

Joëlle Brunerie-Kauffmann

► **Pour la LDH, une parenthèse "révolutionnaire"**

Denis Langlois

► **Une nouvelle culture politique à l'échelle du monde**

Christophe Aguiton

► **Le bateau (l)ivre de mai... 2018**

Dominique Guibert

Une autre proposition de lecture :

La maison Rozenbaum, par Evelyne Lagardet

Sarah et Albert sont unis par un amour et un bonheur de vivre hors du commun. Lorsque les méfaits de l'âge s'abattent sur Sarah, ses fils décident, malgré elle, de la «placer» à La Maison Rozenbaum, institut à l'apparente réputation honorable où les déportés ont leur place.

Albert n'accepte pas cette séparation. Pour garder le contrôle de leurs vies Sarah et Albert vont livrer une véritable bataille, solidaire et emplie d'espoirs. Un grand souffle de vie s'empare de l'établissement. Entre résilience et révolte, une histoire d'amour et d'amitié éblouissante.



Professeur de philosophie, Evelyne Lagardet enseigne aujourd'hui aux classes d'écoles primaires dans le

cadre de la lutte contre les préjugés au Mémorial de la Shoah. Elle donne aussi des cours de philosophie aux anciens de Maisons d'enfants de l'OSE. Elle est l'auteur d'"Un rêve français" aux Éditions Flammarion et des" Contes philosophiques de la diversité " édités chez Eyrolles. Elle est aussi membre de notre section.

En commandant en ligne plutôt qu'en boutique physique, vous soutenez la LDH qui perçoit une commission, et vous vous faites livrer pour 0,01 €, ou vous pouvez récupérer votre commande en magasin avec 5% de réduction.

<http://boutique.ldh-france.org/livres/la-maison-rozenbaum.html>